Réseau International
Site de réflexion et de réinformation

reseauinternational.net Imprimé le 27 mars 2026

L’herbe paraît plus verte chez le Voisin

March 26, 2026
Catégories: •, Analyses, Géopolitique
Auteurs: pacaw

Soutenez-nous

(https://reseauinternational.net/campaigns/campagne-de-dons-septembre-octobre-2025/)
Votre soutien nous est indispensable pour continuer à vous fournir le meilleur de l’information internationale alternative. C’est grâce à vos dons que nous pourrons maintenir le cap pour une information plurielle et réellement alternative. Nous comptons sur vous.

Faire un don

L’illusion libérale d’un monde sans rapports de force

par Azzedine Kaamil Aït-Ameur

Introduction

Le mirage du modèle extérieur est une tentation ancienne : croire que le salut se trouve ailleurs.
En Europe, cette idée a pris, au fil des dernières décennies, une forme précise : celle d’un modèle fondé sur l’ouverture, le commerce et l’effacement progressif des frontières.

Présentée comme un horizon naturel, cette trajectoire reposait sur une hypothèse implicite : que les autres acteurs du système adopteraient les mêmes règles. L’ouverture n’était plus un choix, mais une évidence, progressivement érigée en norme.

Pourtant, cette vision repose sur un angle mort : le monde demeure structuré par des rapports de force. Ceux qui les ignorent cessent d’agir en arbitres et deviennent des instruments.

C’est dans ce décalage que se joue le paradoxe. À force de croire à l’harmonie spontanée des intérêts, les libéraux se retrouvent dans une position qu’ils n’avaient pas anticipée : celle d’auxiliaires d’un système qu’ils ne

Langues »

maîtrisent pas, facilitant l'ascension d'acteurs qui, eux, n'ont jamais cessé de penser en termes de puissance.

Le réflexe libéral : l'ouverture comme principe

Depuis le XIXe siècle, les transformations économiques liées à l'industrialisation ont fait émerger des modèles proposant une organisation différente de la production, du travail et de la société.

Après la Seconde Guerre mondiale, cette opposition se structure clairement autour de deux blocs : d'un côté, un modèle occidental fondé sur le marché et l'ouverture ; de l'autre, des systèmes alternatifs d'inspiration marxiste cherchant à encadrer ou à orienter différemment l'économie.

Pendant plusieurs décennies, cette coexistence maintient l'idée qu'aucun modèle ne s'impose totalement.

La fin de la guerre froide marque une rupture. L'effondrement du bloc soviétique est interprété comme une validation historique du modèle occidental.

À partir de ce moment, un glissement s'opère : ce qui relevait d'un choix devient une norme. L'ouverture économique cesse d'être discutée et s'impose comme un horizon indiscutable.

Ainsi s'installe, pour un temps, l'illusion d'une prospérité, dans le prolongement des «Trente Glorieuses».

Cette transformation est décisive. Elle ne repose pas seulement sur des résultats économiques, mais sur une lecture idéologique de l'histoire, qui assimile victoire conjoncturelle et supériorité universelle.

Les opportunistes du mondialisme

Dans ce contexte, un rôle particulier s'est dessiné – souvent involontaire, mais décisif : celui d'acteurs qui, convaincus de servir la paix et le bien-être économique, ont contribué à faciliter l'ascension de puissances bien moins naïves.

On peut distinguer plusieurs logiques parmi ces acteurs :
au sommet, certains agissent par intérêt, notamment des acteurs économiques tirant parti de l'ouverture ;
d'autres, en particulier parmi les responsables politiques, s'inscrivent dans des logiques de trajectoire et d'opportunité ;
enfin, une partie des relais – médiatiques, institutionnels ou intellectuels – agit par adhésion, sans toujours mesurer les effets indirects de cette dynamique.

Responsables politiques, décideurs économiques, relais médiatiques : tous ont contribué, à des degrés divers, à diffuser et à légitimer une vision du monde fondée sur une ouverture largement présentée comme indiscutable.

Le discours était cohérent, séduisant, moralement valorisant : coopérer plutôt que s'opposer, commercer plutôt que rivaliser, intégrer plutôt que se protéger.

Mais derrière cette rhétorique universaliste, les effets concrets ont souvent été d'une autre nature.

En acceptant des déséquilibres croissants, en minimisant les stratégies de puissance de leurs partenaires, ces acteurs ont participé à un transfert progressif de moyens – industriels, technologiques, parfois même politiques – vers des États qui n'adhéraient pas nécessairement à cette vision.

Le paradoxe est là : au nom de l'équilibre, ils ont contribué à créer les conditions d'un déséquilibre futur.
Au nom de la paix, ils ont affaibli leur propre capacité à peser dans un monde qui, lui, n'a jamais cessé d'être structuré par des rapports de force.

Langues »

L’expression «auxiliaires inconscients» ne constitue pas ici une invective, mais une tentative de description : celle de responsables convaincus d’agir pour le bien commun, dont les choix ont pu servir des intérêts stratégiques qu’ils n’avaient pas pleinement mesurés.

Dans les démocraties occidentales, ces dynamiques ne relèvent pas uniquement du hasard. Elles s’inscrivent aussi dans des parcours de formation et de socialisation relativement homogènes, où circulent des référentiels communs – qu’il s’agisse de programmes internationaux, de réseaux d’élites ou de forums économiques.

On retrouve ainsi, dans certains espaces de décision, des profils partageant des cadres d’analyse similaires, souvent exposés à des environnements comme ceux des programmes de «Young Leaders» ou du forum de Davos, où se diffusent des visions convergentes autour d’un nouvel ordre mondial.

Lorsqu’on les entend s’exprimer, un constat s’impose fréquemment : une forme de conformisme intellectuel peut parfois primer sur la capacité de rupture. Autrement dit, la pensée unique y tient lieu de compétence, jusqu’à devenir un critère de sélection – et un gage de réussite.

Certains discours prospectifs vont jusqu’à envisager un monde où la propriété deviendrait secondaire, feignant d’ignorer que de telles expériences utopiques ont déjà été tentées.

Les effets de ces orientations se manifestent concrètement.
En Europe, l’exemple du secteur agricole est souvent avancé : les agriculteurs, pourtant essentiels à la sécurité alimentaire, se trouvent confrontés depuis plusieurs décennies à un étau de contraintes économiques, réglementaires et politiques qui affaiblissent lentement leur filière.

Mais à cette dynamique s’ajoute une autre forme d’abandon : celui de la base populaire elle-même, pourtant directement concernée.

La mobilisation reste parfois limitée là où les enjeux sont structurels. À l’inverse, certains mouvements peuvent émerger autour de causes perçues comme secondaires, tandis qu’un relatif désintérêt persiste pour ce qui conditionne plus directement encore notre subsistance : l’origine même de notre alimentation.

À l’étranger, des phénomènes comparables peuvent être observés, selon des logiques différentes.

Dans des pays comme la Russie ou l’Iran, existaient – avant les conflits récents – des courants libéraux, certes minoritaires, mais désireux d’un rapprochement avec les économies occidentales.

Cependant, les tensions géopolitiques et les régimes de sanctions unilatérales ont contribué à fragiliser ces dynamiques. Dans ce contexte, certains de ces acteurs ont pu revoir leurs positions, confrontés à un décalage entre leurs attentes initiales et l’évolution des rapports de force.

Sanctions unilatérales : illusion de légalité

Si le Conseil de sécurité des Nations unies demeure, en droit, l’organe habilité à adopter des sanctions dans le cadre du maintien de la paix et de la sécurité internationales, certaines puissances recourent de longue date à des mesures unilatérales, qu’elles présentent comme la défense de principes universels.
Ces sanctions, lorsqu’elles sont appliquées en dehors d’un cadre multilatéral, soulèvent plusieurs questions.
Elles affectent souvent en premier lieu les populations civiles, échappent largement à un contrôle collectif, et tendent à inscrire le droit international dans des logiques de rapport de force.
Les États-Unis, qui invoquent la démocratie, figurent parmi les principaux utilisateurs de telles pratiques.

Dans ce contexte, le rôle des institutions internationales apparaît fragilisé. Le Conseil de sécurité conserve une

Langues »

légitimité juridique, mais son efficacité dépend étroitement de la volonté des États de s'y conformer, ce qui en limite la portée dans les situations de confrontation entre grandes puissances.

Les monarchies du Golfe

À l'inverse des situations évoquées plus haut, ces États présentent des économies fortement intégrées aux dynamiques de la mondialisation, avec des orientations stratégiques impulsées au sommet du pouvoir et relayées par des appareils institutionnels et médiatiques structurés.

Cette configuration, qui ne coïncide pas toujours avec les attentes de l'ensemble des populations, en fait un cas singulier.

Ici, l'ouverture n'est pas subie – elle est choisie, organisée et assumée. Elle repose toutefois sur un équilibre spécifique : une insertion économique poussée, combinée à une dépendance sécuritaire vis-à-vis de puissances extérieures.

Les accords d'Abraham, la présence de bases militaires étrangères et les tensions régionales illustrent les limites potentielles de ce modèle.

En externalisant leur sécurité, ces États s'inscrivent dans des logiques stratégiques qu'ils ne maîtrisent pas. Cette dépendance peut devenir particulièrement visible dans des situations de crise affectant les flux énergétiques ou commerciaux, comme dans des situations de tension autour du détroit d'Ormuz.

Leur stabilité repose ainsi sur un ensemble de facteurs interdépendants, dont la robustesse dépend largement de l'environnement géopolitique.

Reste à savoir dans quelle mesure ces États pourront, à terme, rééquilibrer ce modèle en renforçant leur autonomie stratégique.

Quand le réel rattrape l'idéologie

Il arrive un moment où les constructions intellectuelles se heurtent au réel.

Ces dernières années, et plus particulièrement depuis 2022, ont mis en lumière certaines fragilités : crises énergétiques en Europe, tensions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, conflits ouverts ou latents.

Ces événements révèlent la fragilité des équilibres associés à la mondialisation.

La guerre, forme extrême de la politique, en constitue une illustration directe. Lorsqu'elle survient, elle tend à dissiper certaines représentations théoriques : face à une menace existentielle, les divisions internes s'atténuent et le corps social se recompose autour d'un réflexe de cohésion.

Les dépendances, longtemps perçues comme des facteurs de stabilité, apparaissent alors comme des leviers de vulnérabilité. Les chaînes d'approvisionnement, optimisées pour l'efficacité, révèlent leur exposition aux ruptures. Et des partenaires supposés converger voient leurs intérêts diverger plus nettement.

Un certain antimilitarisme tend parfois à sous-estimer une réalité structurelle : les rapports de force demeurent un élément constant des relations internationales.

Dans ce contexte, le retour du politique s'impose. Le stratégique reprend le pas sur l'économique. La souveraineté, longtemps marginalisée dans les discours, redevient une grille de lecture centrale.

Il convient ici de distinguer clairement deux notions souvent confondues.

Langues »

Une valeur exprime une orientation, un idéal, une intention. Elle peut être proclamée sans produire d'effet réel.

Un principe, à l'inverse, se reconnaît à sa capacité à structurer effectivement le réel. Il ne relève pas de l'intention, mais de l'opérativité.

À ce titre, ce qui ne produit pas d'effet concret ne peut être qualifié de principe.

Dès lors, les notions présentées comme universelles dans le discours politique moderne ne sont pas des principes, mais des valeurs proclamées, dont l'application dépend entièrement des circonstances et des rapports de force.
Ce qui est présenté comme universel apparaît, à l'analyse, comme historiquement situé.
Les principes portés par les institutions internationales ne s'imposent pas dans un vide neutre : ils sont issus de trajectoires particulières et s'inscrivent dans des dynamiques de puissance.

Leur application, loin d'être uniforme, tend à varier selon les contextes et les acteurs concernés.
Ce basculement relève moins d'un changement d'époque que d'un réajustement de perception. Le monde n'a pas nécessairement changé : il ne correspond plus aux représentations qui en étaient proposées.
Cette prise de conscience s'accompagne d'une forme de désillusion : celle de constater que les avantages supposés de l'ouverture ne sont ni uniformes ni garantis, et qu'ils demeurent toujours structurés par des logiques de puissance.

La prise de conscience n'est pas nouvelle.
L'histoire en porte déjà les traces.

La Révolution française de 1789 est souvent présentée comme un moment fondateur de la liberté moderne.

Si elle peut être interprétée comme un soulèvement populaire, elle peut également être lue comme une recomposition des rapports de pouvoir, au profit de nouvelles élites, notamment une bourgeoisie marchande désireuse de s'émanciper de l'ordre ancien.

Dans cette perspective, l'abolition des privilèges n'aurait pas supprimé les rapports de domination, mais contribué à les transformer.

La Révolution ne se limiterait donc pas à une rupture politique, mais marquerait aussi l'émergence d'une nouvelle organisation sociale.

Cette recomposition ne s'est pas nécessairement traduite par une amélioration uniforme des conditions de l'ensemble de la population.

La loi Le Chapelier constitue, à cet égard, un exemple particulièrement éclairant.

Adoptée en 1791, elle supprime les corporations et interdit toute forme d'organisation collective des travailleurs. Présentée comme une extension des principes de liberté et d'égalité, elle visait à mettre fin aux structures héritées de l'Ancien Régime.

Mais ses effets ont été plus ambivalents.

En dissolvant les corps intermédiaires, elle a profondément modifié l'organisation du travail, en plaçant le travailleur dans une relation directe avec l'employeur, sans médiation collective structurée.

Ce basculement marque une transformation durable : le passage d'un système encadré par des solidarités

Langues »

professionnelles à un modèle fondé sur l'individu.

Dans cette configuration, l'équilibre entre les acteurs devient plus incertain.

Ce qui est affirmé comme une liberté – celle de contracter sans contrainte – peut aussi être lu comme une forme de désarmement, en particulier pour la partie la plus vulnérable.

L'homme du peuple devient «citoyen» : une élévation symbolique qui ne compense pas nécessairement le déséquilibre réel des rapports sociaux.

Très rapidement, les tensions internes à la Révolution apparaissent.

La période de la Terreur, en 1793, illustre une radicalisation du processus révolutionnaire et une intensification de la violence politique.

Certains historiens ont qualifié les événements survenus en Vendée de logique d'extermination.

Ce qui était présenté comme une dynamique de libération s'est ainsi accompagné de mécanismes de contrainte et de violence.

Des tensions comparables apparaissent dans les jeunes États-Unis, pourtant fondés sur des principes d'égalité et de liberté.

L'existence de l'esclavage, y compris parmi certaines élites politiques, illustre le décalage entre les principes proclamés et les réalités sociales de l'époque.

Au terme de ces transformations, les structures de pouvoir n'ont pas disparu.
Elles ont évolué, se sont déplacées, et ont pris de nouvelles formes.

Ces contradictions ne sont pas marginales.
Elles invitent à interroger la nature même des principes invoqués.

Les valeurs issues de la modernité politique – droits de l'homme, égalité, universalisme – sont souvent présentées comme une rupture historique.

Elles peuvent aussi être interprétées comme une reformulation sécularisée de principes plus anciens.

Ainsi, l'égalité des hommes peut être rapprochée de l'égalité des âmes devant Dieu, tandis que l'universalité des droits prolonge l'universalité du salut.

Cependant, cette transposition n'est pas sans effet.

En quittant leur cadre spirituel, ces principes perdent ce qui les structurait, les limitait, les rendait opérants. Ils deviennent abstraits – donc disponibles. Et cette logique ne s'arrête pas aux principes. Elle touche aussi les formes.

La République elle-même s'inscrit dans des continuités historiques. La figure de Marianne, par exemple, peut être rapprochée de représentations antérieures, notamment dans l'imaginaire déjà structuré par le culte marial.

Il ne s'agit pas nécessairement de ruptures radicales, mais de transformations, de réappropriations et de déplacements.

Langues »

À un autre niveau d'analyse, cette question prend une dimension plus large lorsqu'on l'observe dans d'autres contextes civilisationnels.

Des sociétés comme celles de l'Iran ou de la Chine disposent de cadres anciens, enracinés, qui structurent leur ordre politique et moral selon des logiques propres.

Dès lors, voir émerger, dans ces contextes, des mouvements populaires reprenant le vocabulaire des droits de l'homme ou de l'universalisme produit un effet singulier.

Cette adoption peut apparaître comme une superposition plutôt que comme un prolongement.

Ce contraste permet un retour critique sur les sociétés qui se réclament de ces mêmes principes.

Car ce qui, en Europe, relève encore d'un héritage – même transformé – devient ailleurs un emprunt.

Un langage repris, parfois sans correspondance complète avec les structures profondes des sociétés qui s'en saisissent.

Ce qui est présenté comme universel révèle sa dimension située : non pas un principe spontanément partagé, mais un cadre historiquement constitué, susceptible d'être transposé, adapté ou contesté.

Dans certaines sociétés qualifiées d'«arriérées», des règles anciennes continuent pourtant de structurer les comportements.

En Afghanistan, par exemple, le code pachtounwali – une coutume tribale ancienne – impose des obligations précises.
Le principe de nanawatai interdit de tuer un ennemi qui demande protection : celui qui se rend doit être épargné.
Le principe de melmastia va plus loin encore : il impose l'hospitalité, y compris envers un adversaire, qui doit être protégé et parfois même nourri.
Rien d'abstrait ici. Rien de proclamé.
Une règle simple – ancienne – appliquée. Et cela dans un pays où, pendant vingt ans, une puissance extérieure est venue précisément au nom de la démocratie et des droits de l'homme.

À l'inverse, les sociétés qui se réclament de ces principes ont, à de multiples reprises, justifié des pratiques où l'ennemi devient une cible – distante, anonyme, interchangeable. D'un côté, une contrainte héritée, qui s'impose même dans la guerre. De l'autre, des principes affichés, dont l'application varie selon les circonstances. De ce constat se dégage une lecture d'ensemble.

Il n'y a plus nécessairement de contradiction à résoudre.
Mais un écart à observer, entre les principes invoqués et les réalités dans lesquelles ils s'inscrivent.

Conclusion – Sortir de la naïveté

Un peuple peut légitimement descendre dans la rue pour défendre ses droits. Mais encore faut-il savoir au nom de quoi il agit – et au profit de qui.

L'analyse développée ici met en évidence un enchaînement récurrent.
L'ouverture économique, lorsqu'elle est pensée comme un principe universel, suppose implicitement que les autres acteurs adoptent des règles comparables. Lorsque cette condition n'est pas remplie, elle ne produit pas un équilibre, mais des asymétries.

Ces asymétries, à leur tour, se traduisent par des transferts de capacités – industrielles, technologiques ou

Langues »

stratégiques – au profit d'acteurs qui, eux, continuent d'inscrire leur action dans des logiques de puissance.

Ce qui était conçu comme un facteur de stabilité devient alors un vecteur de dépendance.

Le même type de mécanisme apparaît à d'autres niveaux :
des principes présentés comme émancipateurs peuvent, en l'absence de structures d'équilibre, modifier les rapports sociaux au détriment des acteurs les plus fragiles ;
des normes dites universelles, une fois transposées hors de leur contexte d'origine, peuvent produire des effets différents de ceux qui étaient attendus.

Dans tous ces cas, le point commun est identifiable : les principes ne produisent pas d'effets par eux-mêmes : ils dépendent des rapports de force qui les rendent applicables.

Une question s'impose alors :
Au nom de quoi des principes formulés il y a à peine plus de deux siècles prétendent-ils s'imposer comme norme universelle face à des civilisations dont les structures se sont constituées sur des millénaires ?

Dès lors, croire que des règles suffisent à organiser le réel revient à ignorer les rapports de force qui en déterminent l'application.

L'histoire ne contredit pas les principes.
Elle en révèle les conditions.

À mesure que ces mécanismes deviennent visibles, une conclusion s'impose : aucune société ne peut durablement faire reposer son équilibre sur des hypothèses non vérifiées concernant le comportement des autres acteurs.

L'herbe n'a jamais été plus verte ailleurs. Elle était simplement mieux racontée.

Épilogue

Chaque société repose sur des structures historiques, sociales et culturelles qui déterminent la manière dont les principes s'appliquent concrètement.

L'universalité, telle qu'elle a émergé dans certains contextes, dépend en réalité de conditions spécifiques : une organisation sociale donnée, un certain rapport au droit, une manière particulière de réguler les conflits.

Lorsqu'elle est transposée ailleurs, elle ne s'impose pas d'elle-même. Elle se confronte à des structures déjà en place, qui en transforment les effets.

L'histoire montre que cette rencontre ne produit pas nécessairement une convergence, mais souvent des recompositions, parfois des tensions.

Cela ne rend pas les principes illégitimes.
Mais cela en fixe les limites.

Ils ne sont pas des mécanismes universels autonomes.
Ce sont des instruments, dont l'efficacité dépend des contextes dans lesquels ils s'inscrivent.

Le monde n'est pas devenu plus dur. Il l'a toujours été.
Ce qui a changé, c'est la capacité de certains à continuer de l'ignorer.

Azzedine Ait-Ameur est un essayiste et auteur indépendant qui explore les crises morales, politiques et

civilisationnelles du monde contemporain. Il analyse les rapports de pouvoir, les mécanismes de propagande et la manière dont se construit la perception collective du réel. Ses écrits combinent analyse géopolitique, philosophie et critique sociale, et visent à encourager une réflexion lucide face à l'uniformisation des idées et aux récits dominants.

(https://reseauinternational.net/mentions-legales/)

Langues »